



MERSEN

Rapport financier semestriel 2017

	page
1 Rapport de gestion	3
2 Comptes consolidés	9
3 Annexes	17
4 Rapport des Commissaires aux comptes	33
5 Attestation du responsable	35

1 RAPPORT DE GESTION

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

→ Chiffre d'affaires

Mersen a réalisé au premier semestre 2017 un chiffre d'affaires consolidé de 412 millions d'euros, en croissance organique de 4,9 % par rapport à la même période l'année dernière.

En millions d'euros	S1 2017	S1 2016 ⁽¹⁾	croissance totale	croissance organique ⁽²⁾
Advanced Materials	227,2	210,5	7,9 %	6,2 %
Electrical Power	184,8	176,7	4,6 %	3,2 %
TOTAL GROUPE	412,0	387,2	6,4 %	4,9 %
Europe	137,6	134,4	2,4 %	3,8 %
Asie-Pacifique	110,8	91,8	20,7 %	18,7 %
Amérique du Nord	146,5	140,9	4,0 %	1,1 %
Reste du Monde	17,1	20,1	-15,3 %	-22,6 %
TOTAL GROUPE	412,0	387,2	6,4 %	4,9 %

(1) A périmètre et changes constants.

(2) Retraité de l'activité sectionneurs de forte puissance cédée en Q1 2017.

Les ventes du pôle **Advanced Materials** se sont élevées à 227 millions d'euros, en croissance organique de 6,2 % sur la période. Cette performance est principalement le résultat de fortes croissances en électronique, aéronautique, chimie et industries de procédés.

Les ventes du pôle **Electrical Power** ont atteint 185 millions d'euros ce semestre, en croissance de 3,2 % à périmètre et changes constants. La croissance est venue des industries de procédés et de l'électronique de puissance tandis que la distribution électrique est restée en retrait.

En **Europe**, la croissance concerne les deux pôles, sur les marchés de l'aéronautique, l'électronique de puissance et la chimie. En **Asie**, le Groupe affiche une performance exceptionnelle avec une croissance organique de près de 19 %. La Chine, la Corée du Sud et l'Inde sont particulièrement dynamiques grâce à l'éolien, l'électronique et les industries de procédés. Sur la zone **Amérique du Nord**, la performance s'est améliorée en fin de semestre pour la distribution électrique. Au global, la zone est en légère croissance soutenue par les marchés des industries de procédés, de l'électronique et de la chimie. La baisse dans le **Reste du monde** est liée à une base de comparaison défavorable sur des affaires chimie au Maroc et à une situation économique dégradée au Brésil.

→ Ebitda et résultat opérationnel courant

En millions d'euros	S1 2017	S1 2016 ⁽¹⁾
Résultat opérationnel courant	36,6	29,9
Dépréciation et amortissement (dont amortissement des actifs réévalués)	19,5	19,2
Ebitda	56,1	49,1
en % du chiffre d'affaires	13,6 %	12,7 %

L'Ebitda⁽²⁾ du Groupe s'élève à 56,1 millions d'euros (13,6 % du chiffre d'affaires), en croissance de plus de 14 % par rapport à l'année dernière.

Le résultat opérationnel courant⁽³⁾ du Groupe s'élève à 36,6 millions d'euros, soit une marge opérationnelle de 8,9 % du chiffre d'affaires, en nette amélioration par rapport au 1^{er} semestre 2016 (7,7 % retraité⁽¹⁾).

Le résultat opérationnel courant du pôle *Advanced Materials* atteint 25,1 millions d'euros, soit une marge opérationnelle de 11,1 % du chiffre d'affaires, contre 7,9 %⁽¹⁾ pour la même période en 2016. Cette amélioration s'explique par un effet volume favorable et des gains significatifs de productivité.

Le résultat opérationnel courant du pôle *Electrical Power* s'élève à 19,1 millions d'euros. La marge opérationnelle courante s'établit à 10,3 % du chiffre d'affaires, en baisse par rapport à l'année dernière (11,5 %⁽¹⁾). Le pôle est impacté par des effets mix défavorables et, plus marginalement, par une pression sur les prix tandis que les effets du plan de compétitivité sont limités au 1^{er} semestre.

En millions d'euros	S1 2017	S1 2016 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires consolidé	412,0	387,2
Marge brute	130,4	118,9
en % du CA	31,7 %	30,7 %
Charges commerciales et autres	(41,5)	(39,6)
Frais administratifs centraux et de recherche	(51,7)	(48,7)
Frais fixes hors production	(93,2)	(88,3)
Amortissement des actifs incorporels réévalués	(0,6)	(0,7)
Résultat opérationnel courant	36,6	29,9
en % du chiffre d'affaires	8,9 %	7,7 %

La marge brute progresse d'un point grâce à l'augmentation des volumes en particulier sur le pôle *Advanced Materials* et des plans de compétitivité.

Les frais fixes (hors coûts fixes de production intégrés dans la marge brute) augmentent de 4 % à taux de change comparables, en raison de la progression de l'activité et de la revalorisation des provisions sur bonus qui en résulte.

(1) Pour permettre une meilleure comparaison avec les groupes de son secteur, Mersen a décidé de reclasser les amortissements relatifs aux actifs incorporels réévalués (relations clientèles et savoir-faire technologiques principalement) dans les écarts d'acquisition en Résultat Opérationnel Courant. Ils étaient précédemment présentés sur une ligne dédiée en dessous du Résultat Opérationnel Courant. Par ailleurs, l'activité de sectionneurs de forte puissance cédée au Q1 2017 a été classée en activité cédée.

(2) Résultat opérationnel courant + dotation aux amortissements.

(3) Suivant la définition 2009.R.03 du CNC.

→ Résultat net

Le résultat net consolidé s'établit à 19,1 millions d'euros contre 12,3 millions d'euros pour la même période en 2016.

En millions d'euros	S1 2017	S1 2016 ⁽¹⁾
Résultat opérationnel courant	36,6	29,9
Charges et produits non courants	(2,0)	(3,5)
Résultat opérationnel	34,6	26,4
Résultat financier	(5,4)	(6,0)
Impôts courants et différés	(9,5)	(7,0)
Résultat net des activités cédées	(0,6)	(1,1)
Résultat net de la période	19,1	12,3
- Part du Groupe	18,1	11,3

Les principaux postes du compte de résultat net consolidé s'analysent comme suit :

- Les charges et produits non courants s'élèvent à -2,0 millions d'euros et sont pour l'essentiel des charges de restructurations en lien avec les plans de productivité annoncés en 2016. En 2016, ces charges – de même nature – s'élevaient à 3,5 millions d'euros.
- Le résultat financier net de Mersen atteint -5,4 millions d'euros ce semestre, en baisse par rapport à l'année dernière (-6 millions d'euros) en raison de la baisse de la dette moyenne de plus de 30 millions d'euros.
- La charge d'impôt s'élève à 9,5 millions d'euros pour le semestre, soit un taux effectif d'impôt de 33 %, contre 34 % l'année dernière.
- Le résultat des activités cédées ou interrompues est une charge de 0,6 million d'euros. Il comprend le résultat de l'activité de sectionneurs de forte puissance cédée au cours du 1^{er} trimestre 2017.

(1) Pour permettre une meilleure comparaison avec les groupes de son secteur, Mersen a décidé de reclasser les amortissements relatifs aux actifs incorporels réévalués (relations clientèles et savoir-faire technologiques principalement) dans les écarts d'acquisition en Résultat Opérationnel Courant. Ils étaient précédemment présentés sur une ligne dédiée en dessous du Résultat Opérationnel Courant. Par ailleurs, l'activité de sectionneurs de forte puissance cédée au Q1 2017 a été classée en activité cédée.

CASH ET ENDETTEMENT

→ Tableau simplifié des flux de trésorerie

En millions d'euros	S1 2017	S1 2016 ⁽¹⁾
Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du BFR	47,2	38,3
Variation du besoin en fonds de roulement	(23,8)	(5,3)
Impôts sur le résultat payés	(6,8)	(3,8)
Flux de trésorerie des activités opérationnelles poursuivies	16,6	29,2
Flux de trésorerie opérationnel des activités arrêtées	(0,8)	(0,7)
Flux de trésorerie net des activités opérationnelles	15,8	28,5
Flux de trésorerie des investissements industriels	(12,3)	(12,9)
Flux de trésorerie des activités opérationnelles après investissement industriels	3,5	15,6
Variation de périmètre (acquisitions)	0	(0,7)
Cessions d'immobilisations et autres	0,2	4,3
Flux de trésorerie des activités opérationnelles et d'investissements	3,7	19,2

Les activités opérationnelles ont généré sur ce semestre un flux de trésorerie de près de 16 millions d'euros, qui tient compte de près de 8 millions d'euros de décaissements exceptionnels principalement liés au plan de compétitivité. Ce flux intègre également une variation défavorable du besoin en fond de roulement de 24 millions d'euros liée à la forte progression du chiffre d'affaires.

Les investissements industriels s'élèvent à 12,3 millions d'euros, en ligne avec le montant de l'année dernière.

En conséquence, le flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et d'investissements est positif de 3,7 millions d'euros. Il était de 19,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016, le Groupe bénéficiant des efforts importants portant sur la réduction des stocks dans un contexte de moindre croissance.

→ Bilan

L'endettement net au 30 juin 2017 atteint 197 millions d'euros contre 203 à fin 2016, soit une baisse de 6 millions d'euros. Hors effet favorable de change, la dette nette est en ligne avec le niveau de fin 2016 et très inférieure au niveau de fin juin 2016 (- 23 millions d'euros).

La structure financière du Groupe est solide : le ratio d'endettement net sur Ebitda s'établit à 1,8 contre 2,1⁽²⁾ fin 2016. Le ratio d'endettement net sur fonds propres est de 42 % (41 %⁽²⁾ à fin 2016).

	30 juin 2017	31 décembre 2016
Endettement net total (en millions d'euros)	197	203
Endettement net / fonds propres ⁽²⁾	42 %	41 %
Endettement net / Ebitda ⁽²⁾	1,8	2,1

(1) Retraité.

(2) Ratio calculé selon méthode des covenants des financements confirmés de Mersen.

ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE

Le Groupe a reçu et accepté au cours du mois de juillet 2017 une promesse d'achat sous conditions suspensives de son activité de sectionneurs et contacteurs de son site de Gorcy (France) par un industriel français du secteur. Cette activité sera traitée en activité destinée à être cédée dans les comptes annuels. L'impact sur les comptes annuels sera non significatif. En 2016, cette activité représentait près de 6 millions d'euros de chiffre d'affaires pour une marge opérationnelle courante supérieure à celle du pôle *Electrical Power*.

Le Groupe a par ailleurs allongé la maturité de son crédit syndiqué multidevises arrivant à échéance en juillet 2019 pour la porter à juillet 2022. La maturité des financements du Groupe est ainsi portée de 3,4 ans à 5,1 ans. Il permet également au Groupe de bénéficier de conditions financières améliorées, profitant d'un bon environnement sur les marchés du crédit.

PERSPECTIVES 2017

Ainsi qu'annoncé dans le communiqué du 19 juillet 2017, le Groupe a revu à la hausse ses perspectives pour l'année 2017 : le Groupe s'attend désormais pour l'année à une croissance organique comprise entre 3 et 5 % contre 0 à 2 % annoncé

précédemment, et à une croissance de la marge opérationnelle courante comprise entre 80 et 130 points de base contre 50 à 100 points de base annoncé précédemment.

2 COMPTES CONSOLIDÉS

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES

La principale modification de périmètre ayant affecté les comptes consolidés en 2016 et au premier semestre 2017 est la suivante :

- au cours de l'exercice 2016, Mersen a créé la société chinoise Mersen Hatan Electrical Carbon (Harbin) avec le partenaire chinois Harbin Electric Carbon. La participation du Groupe atteint 54,41 %, la société n'est entrée en exploitation que sur l'exercice 2017, la majeure partie des apports d'actifs a été réalisée sur le 1^{er} semestre 2017. Cette opération est intégrée au pôle *Advanced Materials* et s'inscrit dans la stratégie de croissance du Groupe en Asie. L'activité de cette joint-venture couvre la fabrication de plaques en graphite, balais et bandes de pantographes à usage civil, principalement pour le marché ferroviaire.

Au cours du premier semestre 2017, il n'y a eu aucun changement dans le périmètre de consolidation.

L'établissement de comptes pro forma ne se justifie pas compte tenu du caractère non significatif de cette évolution de périmètre.

Activités destinées à être cédées :

Activité de sectionneurs forte puissance du site de Saint-Loup de Naud en France

Le Groupe avait annoncé, le 13 septembre 2016, son intention d'engager des discussions en vue d'une cession de son activité de sectionneurs forte puissance du site de Saint-Loup-de-Naud, qui apportait peu de synergies avec les autres activités du pôle *Electrical Power*. La cession est intervenue le 3 mars 2017.

Ces activités sont présentées conformément à la norme IFRS5 et l'exercice 2016 est présenté retraité.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En millions d'euros	Notes	30 juin 2017	30 juin 2016 retraité
ACTIVITES POURSUIVIES			
Chiffre d'affaires consolidé	13	412,0	387,2
Coûts des produits vendus		(281,6)	(268,3)
Marge brute totale		130,4	118,9
Charges commerciales		(40,1)	(38,4)
Frais administratifs centraux et de recherche		(51,7)	(48,7)
Amortissement des actifs incorporels réévalués		(0,6)	(0,7)
Autres charges d'exploitation		(1,4)	(1,2)
Résultat opérationnel courant	13	36,6	29,9
Charges non courantes	12	(2,8)	(5,7)
Produits non courants	12	0,8	2,2
Résultat opérationnel	13	34,6	26,4
Charges financières		(5,4)	(6,0)
Produits financiers		0,0	0,0
Coût du financement		(5,4)	(6,0)
Résultat financier		(5,4)	(6,0)
Résultat courant avant impôt		29,2	20,4
Impôts courants et différés	15	(9,5)	(7,0)
Résultat des activités poursuivies		19,7	13,4
Résultat net des activités destinées à être cédées ou arrêtées	4	(0,6)	(1,1)
RÉSULTAT		19,1	12,3
Attribuable aux :			
- Propriétaires de la Société		18,1	11,3
- Participation ne donnant pas le contrôle		1,0	1,0
RESULTAT DE LA PERIODE		19,1	12,3
Résultat par action	16		
Résultat de base par action (en euros)		0,88	0,56
Résultat dilué par action (en euros)		0,84	0,53
Résultat par action des activités poursuivies			
Résultat de base par action (en euros)		0,91	0,61
Résultat dilué par action (en euros)		0,87	0,58
Résultat par action des activités destinées à être cédées ou arrêtées	4		
Résultat de base par action (en euros)		(0,03)	(0,05)
Résultat dilué par action (en euros)		(0,03)	(0,05)

* Le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie de juin 2016 sont présentés retraités suite au classement de l'activité de sectionneurs forte puissance en IFRS 5 « activités destinées à être cédées/arrêtées » (cf. évolution du périmètre de consolidation) et au reclassement des amortissements des actifs incorporels réévalués en « résultat opérationnel courant » (cf. note 2 modifications de présentation des comptes 2017)

ÉTAT RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30 juin 2017	30 juin 2016 retraité
RESULTAT DE LA PERIODE		19,1	12,3
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			
Réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies	9		(13,8)
Charge / produit d'impôt sur réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies			4,4
		0,0	(9,4)
Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat			
Variation de la juste valeur des instruments de couverture		(0,3)	0,4
Variation des postes du bilan liée au cours de change de fin de période		(21,4)	(5,9)
Charge / produit d'impôt sur variation de la juste valeur des instruments de couverture		(0,2)	(0,2)
		(21,9)	(5,7)
PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		(21,9)	(15,1)
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES AU TITRE DE LA PERIODE		(2,8)	(2,8)
Attribuable aux :			
- Propriétaires de la société		(3,2)	(3,5)
- Participation ne donnant pas le contrôle		0,4	0,7
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES AU TITRE DE LA PERIODE		(2,8)	(2,8)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Actif

<i>En millions d'euros</i>	Note	30 juin 2017	31 déc. 2016
ACTIF NON COURANT			
Immobilisations incorporelles	5 et 6		
- Goodwill		276,5	288,0
- Autres immobilisations incorporelles		35,4	37,4
Immobilisations corporelles	5 et 6		
- Terrains		29,9	31,1
- Constructions		71,9	76,6
- Installations techniques, matériels industriels et autres immobilisations corporelles		156,5	163,2
- Immobilisations en cours		11,3	14,6
Actifs financiers non courants			
- Titres de participation		2,3	2,3
- Dérivés non courants			
- Autres actifs financiers		4,2	7,1
Actifs non courants d'impôts			
- Impôts différés actifs	15	37,1	38,1
- Impôts courants part long terme		5,7	7,7
TOTAL ACTIF NON COURANT		630,8	666,1
ACTIF COURANT			
- Stocks		155,4	152,6
- Clients et comptes rattachés		135,4	123,8
- Autres créances d'exploitation		18,6	14,9
- Impôts courants court terme		6,7	6,8
- Actifs financiers courants	10	8,0	6,0
- Dérivés courants		1,3	1,8
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	18,1	29,2
- Actifs détenus en vue de leur cession / arrêt	4	0,1	0,0
TOTAL ACTIF COURANT		343,6	335,1
TOTAL ACTIF		974,4	1 001,2

Passif

<i>En millions d'euros</i>	Note	30 juin 2017	31 déc. 2016
CAPITAUX PROPRES			
- Capital	7	41,1	40,9
- Réserves		407,4	415,7
- Résultat net de l'exercice		18,1	1,8
- Écarts de conversion		(4,6)	16,2
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE MERSEN		462,0	474,6
- Participations ne donnant pas le contrôle		16,5	18,0
CAPITAUX PROPRES		478,5	492,6
PASSIF NON COURANT			
- Provisions non courantes	8	0,9	1,3
- Avantages du personnel	9	71,5	73,9
- Impôts différés passifs	15	28,4	29,6
- Emprunt à long et moyen terme	10	154,3	161,8
- Dérivés non courants		0,2	0,3
TOTAL PASSIF NON COURANT		255,3	266,9
PASSIF COURANT			
- Fournisseurs et comptes rattachés		61,8	61,6
- Autres passifs d'exploitation		76,5	76,3
- Provisions courantes	8	15,5	20,4
- Impôts courants court terme		3,1	3,8
- Passifs divers		13,4	1,1
- Autres passifs financiers courants	10	49,5	53,0
- Dérivés courants		0,3	1,2
- Comptes courants financiers	10	0,3	1,1
- Concours bancaires courants	10	19,2	22,1
- Passifs associés aux actifs détenus en vue de leur cession / arrêt	4	1,0	1,1
TOTAL PASSIF COURANT		240,6	241,7
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		974,4	1 001,2

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	Attribuables aux actionnaires de Mersen				Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
	Capital	Primes et réserves	Résultats	Écart de conversion			
SOLDE AU 1^{ER} JANVIER 2016	41,4	422,3	1,3	11,7	476,7	13,3	490,0
Résultat N-1		1,3	(1,3)		0,0		0,0
Résultat de la période			11,3		11,3	1,0	12,3
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture, nets d'impôts		0,2			0,2		0,2
Réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies après impôt		(9,4)			(9,4)		(9,4)
Écart de conversion				(5,6)	(5,6)	(0,3)	(5,9)
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	0,0	(9,2)	0,0	(5,6)	(14,8)	(0,3)	(15,1)
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PÉRIODE	0,0	(9,2)	11,3	(5,6)	(3,5)	0,7	(2,8)
Dividendes distribués		(10,3)			(10,3)		(10,3)
Actions auto détenues - Stock-options et actions gratuites		(1,2)			(1,2)		(1,2)
Diminution de capital	(0,1)	(0,8)			(0,9)		(0,9)
Stock-options et actions gratuites		(0,1)			(0,1)		(0,1)
Autres éléments		0,5			0,5		0,5
SOLDE AU 30 JUIN 2016	41,3	402,5	11,3	6,1	461,2	14,0	475,2
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2016	40,9	415,7	1,8	16,2	474,6	18,0	492,6
Résultat N-1		1,8	(1,8)		0,0		0,0
Résultat de la période			18,1		18,1	1,0	19,1
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture, nets d'impôts		(0,5)			(0,5)		(0,5)
Écart de conversion				(20,8)	(20,8)	(0,6)	(21,4)
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	0,0	(0,5)	0,0	(20,8)	(21,3)	(0,6)	(21,9)
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PÉRIODE	0,0	(0,5)	18,1	(20,8)	(3,2)	0,4	(2,8)
Dividendes à verser		(10,2)			(10,2)	(1,9)	(12,1)
Actions auto-détenues					0,0		0,0
Augmentation de Capital	0,2	1,1			1,3		1,3
Stock-options et actions gratuites		(0,5)			(0,5)		(0,5)
Autres éléments					0,0		0,0
SOLDE AU 30 JUIN 2017	41,1	407,4	18,1	(4,6)	462,0	16,5	478,5

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2017	30-juin-2016 retraité
Résultat avant impôts	29,2	20,4
Amortissements	18,8	18,5
Dotations (reprises) de provisions	(5,1)	(5,3)
Résultat financier	5,4	6,0
Plus ou moins-value de cession d'actifs	0,4	(2,2)
Autres	(1,5)	0,9
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du BFR	47,2	38,3
Variation du besoin en fonds de roulement	(23,8)	(5,3)
Impôts sur le résultat payés	(6,8)	(3,8)
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles poursuivies	16,6	29,2
Flux de trésorerie opérationnels des activités arrêtées	(0,8)	(0,7)
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	15,8	28,5
Activités d'investissements		
Immobilisations incorporelles	(1,1)	(1,0)
Immobilisations corporelles	(12,6)	(14,3)
Fournisseurs d'immobilisations	0,3	1,4
Actifs financiers		0,0
Variation de périmètre		(0,7)
Autres variations des flux des activités d'investissement	2,3	2,4
Flux de trésorerie d'investissements des activités poursuivies	(11,1)	(12,2)
Flux de trésorerie d'investissements des activités arrêtées	(1,0)	2,9
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	(12,1)	(9,3)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et d'investissements	3,7	19,2
Augmentation/réduction de capital reçue / versée et autres variations des capitaux propres	1,4	(2,2)
Dividendes nets versés aux actionnaires et aux participations ne donnant pas le contrôle	(1,8)	0,0
Intérêts payés	(4,4)	(4,6)
Variation de l'endettement	(15,6)	(12,4)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(20,4)	(19,2)
Variation de trésorerie	(16,7)	0,0
Trésorerie à l'ouverture (note 10)	29,2	22,4
Trésorerie à la clôture (note 10)	18,1	22,3
Variation de périmètre		0,0
Incidence des variations monétaires	(5,6)	0,1
VARIATION DE TRÉSORERIE	(16,7)	0,0

3 ANNEXES

SOMMAIRE DES NOTES ANNEXES



Note n° 1	DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	18
Note n° 2	PRINCIPES ET MÉTHODES	18
Note n° 3	REGROUPEMENT D'ENTREPRISE	19
Note n° 4	ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ARRÊTÉES	19
Note n° 5	GOODWILLS, IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	20
Note n° 6	TEST DE PERTE DE VALEUR DES ACTIFS	21
Note n° 7	CAPITAUX PROPRES	21
Note n° 8	PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET PASSIFS DIVERS	22
Note n° 9	AVANTAGES DU PERSONNEL	24
Note n° 10	ENDETTEMENT NET	25
Note n° 11	INSTRUMENTS FINANCIERS	27
Note n° 12	AUTRES CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS	29
Note n° 13	INFORMATION SECTORIELLE	30
Note n° 14	CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS	31
Note n° 15	IMPÔTS	31
Note n° 16	RÉSULTAT PAR ACTION	32
Note n° 17	DIVIDENDES	32
Note n° 18	ENGAGEMENTS HORS BILAN	32
Note n° 19	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	32

Note n° 1 Déclaration de conformité

Conformément au Règlement CE N° 1606/2002 du 19 juillet 2002, qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé, et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne, les comptes consolidés de Mersen et de ses filiales (le « Groupe ») sont établis suivant les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*).

Les normes et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2017 sont indiquées note n° 2.

Les options retenues par le Groupe sont indiquées dans la note n°2 du rapport annuel 2016.

Les états financiers consolidés intermédiaires au 30 juin 2017 ont été préparés en conformité avec la norme internationale

d'information financière IAS 34 – Information Financière Intermédiaire. Ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour les exercices clos le 31 décembre 2016, disponibles à l'adresse web www.mersen.com. Ils comprennent, toutefois, une sélection de notes expliquant les événements et opérations significatifs en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Ces états financiers consolidés résumés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 juillet 2017.

Note n° 2 Principes et méthodes

Les méthodes comptables décrites dans les principes et méthodes figurant dans le rapport annuel 2016 ont été appliquées de façon constante sur toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés et ont été appliquées systématiquement par toutes les entités du Groupe.

Recours aux jugements et à des estimations

En préparant ces états financiers intermédiaires, la Direction a exercé des jugements, effectué des estimations et fait des hypothèses ayant un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les jugements significatifs exercés par la Direction pour appliquer les méthodes comptables du Groupe et les sources principales d'incertitude relatives aux estimations sont identiques à ceux ayant affecté les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Modifications de présentation 2017

Reclassement des « amortissements des actifs incorporels réévalués » en « résultat opérationnel courant »

Pour permettre une meilleure comparaison avec les groupes de son secteur, le Groupe a décidé de reclasser les amortissements relatifs aux actifs incorporels réévalués (relations clientèles et savoir-faire technologiques principalement) dans les écarts d'acquisition en Résultat Opérationnel Courant. Ils étaient précédemment présentés en dessous du Résultat Opérationnel Courant.

Sur l'exercice 2016, les amortissements des actifs incorporels réévalués s'élevaient à 1,2 million d'euros et à fin juin 2016 à 0,7 million d'euros. A fin juin 2017, ces amortissements s'élèvent à 0,6 million d'euros.

L'information 2016 est présentée retraitée de ces éléments.

Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées

IFRS 15 « Produits des activités ordinaires issus des contrats clients »

La norme IFRS 15 établit un cadre approprié et complet pour déterminer si, pour quel montant et quand il y a lieu de constater un produit. Cette norme remplace le jeu de normes existant régissant la constatation des produits : IAS 18 « produits des activités ordinaires », IAS 11 « contrats de construction » et IFRIC 13 « programmes de fidélisation de la clientèle ».

Le Groupe a effectué une étude préliminaire d'impact :

- concernant les ventes aux distributeurs (principalement sur le pôle EP), les dépenses commerciales et de marketing payées aux distributeurs seraient reclassées en chiffres d'affaire pour un montant estimé à environ 2 millions d'euros sur la base des charges annuelles des exercices précédents,
- s'agissant des contrats de construction (essentiellement sur le pôle AM), le groupe ne s'attend pas à ce que l'application de la norme ait un impact significatif.

IFRS 15 sera d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

IFRS 16 « contrats de location »

La nouvelle norme publiée en janvier 2016 modifie principalement la façon dont seront présentées les locations chez les preneurs à compter de 2019. Le preneur comptabilise un actif « droit d'utilisation » qui représente son droit d'utiliser l'actif sous-jacent, et un passif de loyers au titre de son obligation à payer le loyer. L'impact de cette comptabilisation sera dans le compte de résultat : une amélioration de l'Ebitda et du résultat opérationnel, une augmentation des charges financières et au bilan, une augmentation des actifs non courants et de la dette.

Le Groupe a initié un processus de collecte des données relatives à ses contrats de location, de manière à effectuer une estimation des impacts de la norme sur la base des contrats existants au 30 juin 2017.

La norme IFRS 16 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

IFRS 9 « instruments financiers »

IFRS 9, publiée en juillet 2014, remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». IFRS 9 inclut des directives révisées concernant la classification et l'évaluation des instruments financiers, un nouveau modèle de perte de crédit attendu pour calculer les pertes de valeur des actifs financiers, et de nouvelles obligations générales en matière de comptabilité de couverture. De plus, IFRS 9 reprend les directives de comptabilisation/décomptabilisation des instruments financiers inclus dans IAS 39. L'évaluation préliminaire n'a révélé aucun impact significatif sur les comptes.

La nouvelle norme sera d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

Note n° 3 Regroupement d'entreprise

Au 30 juin 2017, il n'y a pas eu de regroupement d'entreprise sur le semestre. Il n'y a pas de *Goodwill* en cours d'affectation.

Note n° 4 Activités destinées à être cédées ou arrêtées**Activité de sectionneurs forte puissance du site de Saint-Loup de Naud en France**

Dans le cadre du plan de compétitivité (précédemment appelé « plan d'excellence opérationnelle »), le Groupe avait annoncé, le 13 septembre 2016, son intention d'engager des discussions en vue d'une cession de son activité de sectionneurs forte puissance du site de Saint-Loup-de-Naud, qui apporte peu de synergies avec les autres activités du pôle *Electrical Power*. La cession est intervenue le 3 mars 2017.

Le chiffre d'affaires de cette activité incluant les ventes du site Saint-Loup-de-Naud ainsi que les ventes réalisées par une quinzaine d'autres filiales du Groupe s'élève sur le 1^{er} semestre 2017 (il s'agit des ventes jusqu'à la date de cession) à 2 millions d'euros (2,7 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2016).

Les filiales canadiennes et japonaises du pôle *Electrical Power* du Groupe continuent en 2017 à distribuer des sectionneurs à forte puissance en provenance du site de Saint-Loup-de-Naud qui n'appartient plus au Groupe. Les ventes de ces 2 filiales ne sont pas traitées en « activités destinées à être cédées ou arrêtées ».

Le résultat opérationnel courant de cette activité est nul à fin juin 2017 (-0,1 million d'euros à fin juin 2016)

Une perte de valeur a été constatée en 2016 à hauteur de 4,7 millions d'euros. Celle-ci a été calculée en comparant la valeur nette des actifs et passifs destinés à être cédés à leur valeur de réalisation. A fin juin 2017, la perte de cession a été augmentée de 0,2 million d'euros.

Activités du pôle *Advanced Materials* (activités incluses dans l'ancien pôle *Systèmes et Matériaux avancés*)

Les activités de la société Mersen Grésy France et du site de Brignais (société Mersen France PY) ont été cédées fin novembre 2013.

Sur le 1^{er} semestre 2016, le résultat s'élevait à -0,4 million (dépréciation du crédit vendeur accordé à l'acquéreur, prêt logé dans la société acquise, mise en redressement judiciaire).

Au 30 juin 2017, le résultat s'établit à -0,4 million d'euros lié à une augmentation de provision sur litige clients.

Activité Astrolite

Fin 2015, il a été décidé de céder l'activité Astrolite de la société Mersen USA Oxnard-CA Inc aux Etats-Unis. Astrolite, spécialisée dans les technologies de brasage, a été cédée début 2016.

Le résultat s'élevait à -0,6 million d'euros au 30 juin 2016 principalement lié à l'ajustement du prix de cession par rapport aux estimations réalisées au 31 décembre 2015.

Cette opération n'a pas d'impact dans les comptes sur le semestre 2017.

Conformément à la norme, les actifs et passifs destinés à être cédés ou arrêtés sont présentés sur une ligne distincte du bilan du Groupe.

Bilan des activités destinées à être cédées ou arrêtées**ACTIF**

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2017	31 décembre 2016
- Clients et comptes rattachés	0,1	0,0
ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LEUR CESSION OU ARRÊT	0,1	0,0

PASSIF

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2017	31 décembre 2016
- provisions courantes	0,5	0,5
- fournisseurs et comptes rattachés	0,5	0,1
- autres passifs d'exploitation		0,5
PASSIFS ASSOCIÉS AUX ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LEUR CESSION OU ARRÊT	1,0	1,1
ACTIF NET EN COURS DE CESSION OU ARRÊT	(0,9)	(1,1)

Compte de résultat des activités destinées à être cédées ou arrêtées

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2017	30 juin 2016 retraité
Chiffre d'affaires	2,0	3,3
Coûts des produits vendus	(2,0)	(3,2)
Marge brute totale	0,0	0,1
Charges commerciales	(0,2)	(0,3)
Frais administratifs centraux et de recherche	(0,2)	(0,2)
Autres charges d'exploitation	0,0	0,0
Résultat opérationnel courant	(0,4)	(0,4)
Charges et produits non courants	0,0	(0,5)
Perte de valeur/résultat de cession	(0,2)	(0,4)
Résultat opérationnel	(0,6)	(1,3)
Résultat financier	0,0	0,0
Résultat courant avant impôt	(0,6)	(1,3)
Impôts courants et différés	0,0	0,2
Résultat net des activités cédées ou arrêtées	(0,6)	(1,1)
Résultat net par action des activités destinées à être cédées et arrêtées :		
- Résultat de base par action (<i>en euros</i>)	(0,03)	(0,05)
- Résultat dilué par action (<i>en euros</i>)	(0,03)	(0,05)

Note n° 5 Goodwills, immobilisations incorporelles et corporelles

Les *goodwills* s'élèvent 276,5 à millions d'euros au 30 juin 2017 en diminution de 11,5 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2016 en raison de la variation des cours de change.

La baisse des immobilisations corporelles de 15,9 millions d'euros est également liée à la variation des cours de change sur les devises et inclut des investissements pour 13,4 millions d'euros.

Note n° 6 Test de perte de valeur des actifs**1. Goodwill**

Les tests d'impairment réalisés lors de la clôture 2016 n'avaient mis en évidence aucune perte de valeur.

En application de la norme IAS 36, et en l'absence d'indicateur de perte de valeur au cours de la période de six mois prenant fin au 30 juin 2017 ; les tests de dépréciation n'ont pas été réalisés.

Les tests seront de nouveau effectués pour la clôture 2017.

2. Actifs spécifiques

Le Groupe a revu la valeur recouvrable de ses autres actifs immobilisés, cette analyse a conduit d'une part à une perte de valeur de 1,2 million d'euros sur des coûts de développement immobilisés dans le cadre du plan de compétitivité (précédemment appelé « plan d'excellence opérationnelle ») et d'autre part à une reprise de perte de valeur pour un montant de 0,5 million d'euros sur des équipements industriels en Chine suite à une reprise partielle d'activité. Ces montants ont été comptabilisés en résultat non courant.

Note n° 7 Capitaux propres

<i>En nombre d'actions (sauf mention contraire)</i>	Actions ordinaires
Nombre d'actions au 1 ^{er} janvier 2017	20 471 854
Augmentation / Diminution de capital (<i>en millions d'euros</i>)	0,2
Nombre d'actions au 30 juin 2017	20 541 596
Nombre d'actions émises et entièrement libérées sur la période	69 642
Nombre d'actions auto-détenues annulées	6 093
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	0
Valeur nominale de l'action (<i>en euros</i>)	2
Actions de l'entité détenues par elle-même ou par ses filiales ou entités associées	37 397

Au 30 juin 2017, le capital social de la Société est de 41 083 192 euros, divisés en 20 541 596 actions de 2 euros nominal.

Le nombre de droits de vote théorique est de 24 774 019, les titres auto-détenus étant dépourvus de droits de vote. Depuis le 3 avril 2016, le droit de vote double est attaché à toutes actions remplissant cumulativement les deux conditions suivantes : i) être inscrites au nominatif depuis au moins deux ans, et ii) être entièrement libérées.

A notre connaissance, la répartition du capital au 30 juin 2017 était la suivante :

■ Institutionnels français :	57 %
■ Institutionnels autres pays :	30 %
■ Actionnaires individuels :	11 %
■ Actionnaires salariés :	1,5 %
■ Auto-détention :	0,5 %

Depuis le 1^{er} janvier 2017, certains actionnaires ont notifié les franchissements de seuils suivants :

- 20 mars : Dimensional Fund Advisor déclare avoir franchi à la hausse le seuil statutaire de 2 % du capital et des droits de vote et détenir désormais 496 704 titres, soit 2,0 % du capital et 2,4 % des droits de vote.
- 24 avril : Norges Bank Investment déclare avoir franchi le seuil statutaire de 4 % du capital et des droits de vote à la hausse et détenir désormais 822 961 titres, soit 4,02 % du capital.
- 19 juin : La Caisse des dépôts de consignations (y compris Bpifrance Participations) déclare avoir franchi à la hausse le seuil des 22 % des droits de vote et détenir 3 215 039 titres, soit 15,70 % du capital et 22,06 % des droits de vote.

Auto détention :

Au 30 juin 2017, 37 397 actions, soit 0,18 % du capital sont détenues dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la Société Exane BNP Paribas.

Options de souscription, Actions gratuites et Actions de préférence :

Au 30 juin 2017, les salariés du Groupe possèdent 217 479 actions, soit 1 % du capital auxquels s'ajoutent 455 355 options de souscription qui représenteraient, si elles étaient totalement levées, 2,2 % du capital actuel. Les plans d'options mis en œuvre par le Groupe sont basés sur un prix d'exercice déterminé sans décote, la levée d'options étant soumise à des conditions d'exercice liées aux résultats futurs du Groupe. De ce fait, le Groupe s'assure d'une convergence d'intérêt entre ses actionnaires et ses managers.

Le Groupe a par ailleurs mis en œuvre, depuis plusieurs années, une politique d'attribution d'actions gratuites. L'attribution définitive des actions est conditionnée à la présence des bénéficiaires dans le Groupe en fin de période d'acquisition. Les attributions faites en faveur des membres du management et des salariés dont le management a considéré qu'ils contribuent significativement à la performance de la Société sont soumises à des conditions de performance. En revanche, le management n'a pas souhaité fixer, pour certains plans d'attribution, des conditions de performance aux salariés qui, par leur fonction, contribuent moins directement aux résultats de la Société. Au 30 juin 2017, le nombre d'actions gratuites susceptibles d'être attribuées définitivement est de 231 600 actions nouvelles, représentant 0,8 % du capital actuel. Il inclut 84 000 actions gratuites attribuées avec conditions de performance dans le cadre du plan voté à l'AG du 18 mai 2017.

Il n'y a pas d'actions gratuites attribuées au mandataire social.

Le Groupe a également mis en œuvre depuis mai 2015 trois plans d'attribution d'actions de préférence avec conditions de performance de la Société donnant droit à conversion en actions ordinaires au profit de certaines catégories de salariés et mandataires sociaux, principalement membres du comité

exécutif. Au 30 juin 2017, le nombre maximum d'actions ordinaires susceptibles de résulter de la conversion des actions de préférence attribuées est de 348 370, soit 1,7 % du capital. Ce nombre inclut 128 920 actions dans le cadre du plan voté à l'AG du 18 mai 2017. Postérieurement à la clôture, seules 39 % des actions de préférence du plan 2015 ont été effectivement attribuées compte tenu de l'atteinte partielle des critères de performance, ce qui ramène le nombre d'actions ordinaires susceptibles de résulter de la conversion des actions de préférence à 292 710, soit 1,4 % du capital.

Les options de souscription d'actions consenties au mandataire social, Luc Themelin, et restant à exercer sont au nombre de 68 625 en tenant compte des options annulées.

Au titre des paiements fondés sur des actions, un gain net de 0,5 million d'euro a été constaté au cours du 1^{er} semestre 2017 comprenant :

- une charge de -0,6 million d'euros au titre des plans en cours et,
- un gain de 1,1 million d'euros, le Groupe anticipant que les critères de performance permettant l'attribution définitive des actions des plans d'actions gratuites et des plans de stocks options 2015 ne seront pas totalement atteints.

Un gain net de 0,1 million d'euro avait été constaté au cours du 1^{er} semestre 2016 comprenant :

- une charge de -0,7 million d'euros au titre des plans en cours et,
- un gain de 0,8 million d'euros, le Groupe anticipant que les critères de performance permettant l'attribution définitive des actions des plans d'actions gratuites et des plans de stocks options 2014 ne seraient pas totalement atteints.

Ni la Société, ni ses filiales ne sont soumises, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques en matière de capital.

Note n° 8 Provisions, passifs éventuels et passifs divers

Les provisions s'élèvent à 16,4 millions d'euros au 30 juin 2017 (21,7 millions d'euros à fin décembre 2016) en diminution de 5,3 millions d'euros principalement liée à l'utilisation des provisions constituées dans le cadre des restructurations du Plan de compétitivité (précédemment appelé « plan d'excellence opérationnelle »).

Concernant les procédures contentieuses

Aucune des procédures visées ci-dessous n'a donné lieu à la constitution de provision le Groupe n'étant pas, à ce stade, en mesure d'en apprécier le risque financier.

Procédure civile au Canada

La procédure civile initiée en 2004 au Canada par certains clients contre les principaux fabricants de balais en graphite canadiens dont Mersen Toronto, filiale canadienne de Mersen, est toujours en cours et n'a connu aucune évolution significative depuis 2007. Pour mémoire, cette procédure faisait suite à la condamnation en juillet 2004 de la société Morgan Crucible Ltd à payer une amende de 1 million de CAD pour pratiques anticoncurrentielles sur la période 1995-1998 dans le domaine des balais de traction en graphite. Pour rappel, le juge canadien avait décidé en février 2007 que seules les sociétés canadiennes de transport urbain étaient susceptibles de participer à la procédure en cours. Le risque pour Mersen Toronto reste non significatif.

Procédure administrative et judiciaire en France

En 2013, la SNCF a initié deux actions à l'encontre des sociétés Morgan, SGL, Schunk et Mersen respectivement devant le Tribunal Administratif de Paris et le Tribunal de Commerce de Paris. La SNCF tente d'obtenir réparation d'un prétendu préjudice subi à la suite des pratiques sanctionnées en décembre 2003 par la Commission Européenne dans le domaine des balais pour moteurs électriques et des produits pour applications mécaniques. En 2014, le Tribunal Administratif de Paris a rejeté l'ensemble des demandes de la SNCF, qui a fait appel de cette décision. Le Tribunal de Commerce de Paris ne s'est pas encore prononcé. Mersen rejette l'ensemble des allégations et demandes présentées par la SNCF. Les deux procédures sont toujours en cours.

Depuis 1999, le Groupe a développé un programme mondial de formation et de sensibilisation de ses responsables opérationnels et commerciaux aux réglementations sur la concurrence. Ce programme mondial de conformité est toujours effectif. Il a été réactualisé en juin 2010 à la suite notamment du changement de nom et d'identité du Groupe. Des mesures très strictes de contrôle interne et externe assurent l'application scrupuleuse des règles de la concurrence dans l'ensemble des pays où le Groupe est présent.

Procédure judiciaire en France (accident de Gennevilliers du 7 avril 2010)

L'instruction pénale initiée à la suite du tragique accident survenu le 7 avril 2010 sur le site de Mersen à Gennevilliers est toujours en cours et n'a connu aucun développement significatif sur le premier semestre 2017.

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet significatifs sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui soit en suspens ou dont il est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

Concernant les procédures fiscales et de douanes

Le Groupe fait l'objet de contrôles fiscaux ou douaniers réguliers réalisés par les autorités fiscales/douanières des pays dans lesquels il est présent.

Historiquement, les redressements comptabilisés à la suite de contrôles fiscaux ou douaniers ont été d'un montant peu significatif.

Les risques les plus matériels sont les suivants :

Mersen do Brasil, a été notifiée en juin 2013 d'un contrôle douanier portant sur la période janvier 2008 - décembre 2012. Les douanes ont émis un avis de redressement (principal et intérêts) d'un montant de 10,6 millions de Real Brésilien, soit environ 2,7 millions d'euros au taux de change du 31 décembre 2016. Le Groupe a engagé une procédure de contestation.

Mersen Chongqing a fait l'objet d'un redressement de TVA portant sur les années 2012 à 2015 à la suite d'un changement de mode de calcul intervenu en 2012 que le Groupe n'aurait pas respecté. Le Groupe a accepté un redressement pour un montant total de 2,1 millions d'euros intégralement provisionné dans les comptes à fin décembre 2016 et payé début 2017.

Mersen Gennevilliers a été notifiée le 13 décembre d'un redressement en CFE sur les années 2013 à 2016 et sur la Taxe Foncière sur 2015 et 2016 pour un total de 2,0 millions d'euros après prise en compte du plafonnement CET à la valeur ajoutée. Le montant du redressement a été ramené et accepté le 26 avril 2017 à 0,4 million d'euros et couvre la TF 2016 et les CFE de 2013 à 2016. Mersen Gennevilliers fait d'autre part l'objet d'une enquête sur les délais de paiement de la DIRECCTE sur la période comprise entre le 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016 et a à ce titre provisionné une amende forfaitaire de 0,4 million d'euros.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui soit en suspens ou dont il est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats

Sur la base des informations disponibles, sauf mention contraire, aucune provision (en dehors des frais d'avocats) n'a été constituée pour l'ensemble des litiges en cours identifiés ci-dessus.

Aucun autre passif éventuel significatif n'a été identifié à fin juin 2017.

Les passifs divers (13,4 millions d'euros au 30 juin 2017) comprennent les dividendes à verser suite à l'assemblée générale du 18 mai 2017 pour 10,2 millions d'euros et des dettes sur immobilisations corporelles.

Note n° 9 Avantages du personnel

Les principaux plans de retraite du groupe Mersen constituent des régimes à prestations définies et sont situés aux États-Unis (46 % des engagements), au Royaume-Uni (22 % des engagements), en France (12 % des engagements) et en Allemagne (9 % des engagements).

Les engagements du Groupe ont été évalués, au 31 décembre 2016, avec l'aide d'actuaire indépendants et en application d'IAS 19. Les taux utilisés pour les principaux pays sont résumés ci-dessous :

Hypothèses utilisées pour la valorisation des engagements du Groupe	Taux d'actualisation	Hypothèse d'augmentation des salaires (en taux)	Taux d'inflation
France	1,35 %	entre 2 % et 6,25 % selon l'âge	1,8 %
Allemagne	1,35 %	2,50 %	1,8 %
États-Unis	4,25 %	Non applicable	Non applicable
Royaume-Uni	2,85 %	2,75 %	2,5 % / 3,5 %

Rapprochement entre les actifs et les passifs comptabilisés

	30 juin 2017	31 déc. 2016
Dette actuarielle (engagement)	179,9	186,4
Valeur des actifs de couverture	(108,6)	(112,7)
PROVISION AVANT LIMITATION DES ACTIFS	71,3	73,7
Réserve de gestion du surplus	0,2	0,2
PROVISION APRÈS LIMITATION DES ACTIFS	71,5	73,9

La charge comptabilisée au 30 juin 2017 au titre de ces dispositifs est de 2,7 millions d'euros contre 3,3 millions d'euros en 2016.

La baisse des taux d'actualisation aux États-Unis et au Royaume-Uni au 30 juin 2017 n'a pas conduit à la comptabilisation d'une revalorisation des engagements du Groupe.

Note n° 10 Endettement net

Mersen dispose de lignes de crédit ou d'emprunts confirmés pour un total de près de 392 millions d'euros, utilisés à 41 % à fin Juin 2017.

Mersen dispose des principaux contrats de financement confirmés suivants :

- Un crédit bancaire syndiqué multidevises mis en place en juillet 2012 et amendé en juillet 2014. Son montant est de 220 millions d'euros et sa maturité est de 5 ans, remboursable *in fine* en juillet 2019.
- Un crédit syndiqué auprès d'un pool bancaire international mis en place en septembre 2013 et amendé en octobre 2016, destiné à financer les activités du groupe Mersen en Chine. Son montant est de 120 millions de RMB et sa maturité de 5 ans, remboursable *in fine* en octobre 2021. Le taux d'intérêt payé est 95 % du PBOC constaté au moment des tirages.
- Des crédits bancaires bilatéraux mis en place en septembre 2013 et amendés en août 2016, pour un montant de 130 millions de RMB, amortissable jusqu'en 2019 et destinés à financer les activités du groupe Mersen en Chine.

- Un placement privé américain (« USPP ») de 100 millions de dollars US négocié en novembre 2011 auprès d'un investisseur américain, dont une tranche de 50 millions de dollars US d'une maturité de 10 ans et une tranche de 37,2 millions d'euros d'une maturité de 8 ans, remboursables *in fine*. Les intérêts payés à l'investisseur sont fixes.
- Un placement privé allemand (« Schuldschein ») de 60 millions d'euros mis en place en novembre 2016 auprès d'un pool d'investisseurs européens et asiatiques d'une maturité de 7 ans, remboursable *in fine*. Les intérêts payés aux investisseurs sont à taux variable Euribor augmenté d'une marge de crédit.

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique de diversification des sources de financements, Mersen a mis en place en mars 2016 un programme d'émission de billets de trésorerie d'un montant maximum de 220 millions d'euros, utilisé au 30 juin 2017 à 40 millions d'euros à maturité inférieure à 1 an et qui peut être substitué à l'échéance par des tirages du Crédit Syndiqué Groupe.

Ventilation par échéance des lignes de crédit et emprunts confirmés

En millions d'euros	Montant	Utilisation au 30 juin 2017	Taux d'utilisation au 30 juin 2017	Échéances		
				inférieur à 1 an	entre 1 et 5 ans	supérieur à 5 ans
Crédit syndiqué Groupe	220,0	0,0	0 %	0,0	220,0	0,0
Crédits confirmés Chine	29,0	18,9	65 %	2,2	26,8	0,0
Placement privé allemand 2016	60,0	60,0	100 %	0,0	0,0	60,0
Placement privé américain 2011	81,1	81,1	100 %	0,0	81,1	0,0
Autres	1,7	1,7	100 %	0,3	1,2	0,2
TOTAL	391,8	161,7	41 %	2,5	329,1	60,2

Structure de l'endettement net total

En millions d'euros	30 juin 2017	31 déc. 2016
Emprunts à long terme et moyen terme	154,3	161,8
Passifs financiers courants ^(a)	49,5	53,0
Comptes courants financiers	0,3	1,1
Concours bancaires courants	19,2	22,1
ENDETTEMENT BRUT TOTAL	223,3	238,0
Actifs financiers courants	(8,0)	(6,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(18,1)	(29,2)
Trésorerie	(18,1)	(29,2)
ENDETTEMENT NET TOTAL	197,2	202,8

(a) dont 40 millions d'euros d'utilisation du programme de billets de trésorerie qui peuvent être substitués à l'échéance par des tirages du Crédit Syndiqué Groupe au 30 juin 2017 (et 47 millions d'euros au 31 décembre 2016).

L'endettement net total consolidé s'élève fin juin 2017 à 197,2 millions d'euros contre 202,8 millions d'euros fin 2016.

Sur les 223,3 millions d'euros d'endettement brut total, 161,7 millions d'euros proviennent d'utilisation de crédits et emprunts confirmés, 40 millions d'euros proviennent de l'utilisation du programme de billets de trésorerie, le solde étant principalement lié à l'utilisation de lignes non confirmées (découverts bancaires ou autres lignes).

Covenants financiers au 30 juin 2017

Au titre de ses différents emprunts confirmés Groupe et Chine, Mersen doit respecter un certain nombre d'obligations, usuelles dans ces types de contrat. En cas de non-respect de certaines d'entre elles, les banques ou les investisseurs (pour les placements privés américain) peuvent obliger Mersen à rembourser par anticipation les emprunts concernés. Par le biais des clauses de défauts croisés, le remboursement anticipé sur un emprunt significatif peut entraîner l'obligation de rembourser immédiatement d'autres emprunts.

Mersen doit respecter les covenants financiers suivants au 30 juin et au 31 décembre de chaque année :

Covenants ^(a) financiers (comptes consolidés)

En millions d'euros	Endettement net / Ebitda	Endettement net / fonds propres	Ebitda / intérêts nets
Ratios des covenants			
Crédit syndiqué	< 3,50	< 1,3	-
Placement privé américain 2011	< 3,50	< 1,3	> 3
Placement privé allemand 2016	< 3,50		
Crédits confirmés Chine	< 3,50	< 1,3	
Ratios constatés au 30 juin 2017			
Crédit syndiqué	1,78	0,42	-
Placement privé américain 2011	1,78	0,42	10,76
Placement privé allemand 2016	1,78		
Crédits confirmés Chine	1,78	0,42	-
Ratios constatés au 31 décembre 2016			
Crédit syndiqué	2,09	0,41	-
Placement privé américain 2011	2,09	0,41	9,39
Placement privé allemand 2016	2,09		
Crédits confirmés Chine	2,09	0,41	-

(a) Méthode de calcul des covenants : conformément aux règles comptables, l'endettement net figurant dans les comptes utilise les cours de clôture pour calculer la contre-valeur en euros des dettes en monnaies étrangères. Pour le calcul des covenants, l'endettement net doit être recalculé au cours moyen euro/USD de la période en cas d'écart de plus de 5 % entre le cours moyen et le cours de clôture. Pour le calcul des covenants au 30 juin, l'Ebitda ou excédent brut d'exploitation est par convention l'Ebitda constaté sur les 6 premiers mois de l'année, multiplié par 2.

Il n'existe pas d'emprunts ni de dettes de montant significatif couverts par des sûretés réelles ou par des tiers au 30 juin 2017.

Note n° 11 Instruments financiers

Les tableaux suivants présentent la juste valeur des actifs et passifs financiers et leur valeur comptable au bilan ainsi que leur niveau dans la hiérarchie de juste-valeur pour les instruments évalués en juste valeur :

Classement des instruments financiers évalués selon le mode de détermination de leur juste valeur

30 juin 2017	Valeur comptable						Juste valeur			
	Actifs / passifs désignés à la juste valeur	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passif au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Rubriques au bilan et classes d'instrument	Note									
Actifs financiers évalués à la juste valeur										
Titres de participation non cotés			2,3			2,3			2,3	2,3
Dérivés actifs courants et non courants		1,3				1,3		1,3		1,3
		1,3	0,0	2,3	0,0	0,0	3,6	0,0	1,3	2,3
Actifs financiers non évalués à la juste valeur										
Actifs financiers courants et non courant	10				12,2	12,2				
Créances clients					135,4	135,4				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10				18,1	18,1				
		0,0	0,0	0,0	165,7	0,0	165,7			
Passifs financiers évalués à la juste valeur										
Dérivés passifs courants et non courants		(0,5)				(0,5)		(0,5)		(0,5)
		(0,5)	0,0	0,0	0,0	0,0	(0,5)	0,0	(0,5)	(0,5)
Passifs financiers non évalués à la juste valeur										
Emprunts bancaires	10				(154,3)	(154,3)		(154,9)		
Comptes courants financiers	10				(0,3)	(0,3)				
Concours bancaires courants	10				(19,2)	(19,2)				
Passifs financiers courants	10				(49,5)	(49,5)				
Dettes fournisseurs					(61,8)	(61,8)				
		0,0	0,0	0,0	0,0	(285,1)	(285,1)			
Valeur comptable par classe		0,8	0,0	2,3	165,7	(285,1)	(116,3)			

31 décembre 2016		Valeur comptable					Juste valeur				
Rubriques au bilan et classes d'instrument	Note	Actifs / passifs désignés à la juste valeur	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passif au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Actifs financiers évalués à la juste valeur											
Titres de participation non cotés				2,3			2,3			2,3	2,3
Dérivés actifs courants et non courant		1,8					1,8		1,8		1,8
		1,8	0,0	2,3	0,0	0,0	4,1	0,0	1,8	2,3	4,1
Actifs financiers non évalués à la juste valeur											
Actifs financiers courants et non courant	10				13,1		13,1				
Créances clients					123,8		123,8				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10				29,2		29,2				
		0,0	0,0	0,0	166,1	0,0	166,1				
Passifs financiers évalués à la juste valeur											
Dérivés passifs courants et non courant		(1,5)					(1,5)		(1,5)		(1,5)
		(1,5)	0,0	0,0	0,0	0,0	(1,5)	0,0	(1,5)	0,0	(1,5)
Passifs financiers non évalués à la juste valeur											
Emprunts bancaires	10					(161,8)	(161,8)		(161,4)		
Comptes courants financiers	10					(1,1)	(1,1)				
Concours bancaires courants	10					(22,1)	(22,1)				
Passifs financiers courants	10					(53,0)	(53,0)				
Dettes fournisseurs						(61,6)	(61,6)				
		0,0	0,0	0,0	0,0	(299,6)	(299,6)				
Valeur comptable par classe		0,3	0,0	2,3	166,1	(299,6)	(130,9)				

Gestion des risques financiers :

Risque crédit

Le Groupe dispose d'un programme d'assurance-crédit commercial COFACE couvrant ses principales sociétés chinoises, coréennes, américaines et ouest-européennes pour les risques de non-paiement pour des motifs financiers ou politiques. Les couvertures assurent 95 % du montant des créances facturées.

Risque de taux, de change et de matières premières

Aucune évolution significative de la gestion des risques de taux, de change et de matières premières n'est à noter depuis la clôture des comptes annuels au 31 décembre 2016, à l'exception de la mise en place en mars 2017 d'un cap de taux d'intérêts d'un montant nominal de 25 millions d'euros afin de protéger une partie de la dette confirmée contre une hausse de l'Euribor au-delà de 1 %.

Note n° 12 Autres charges et produits non courants

Les autres charges et produits non courants se décomposent de la manière suivante :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2017	30 juin 2016
Plan de compétitivité (précédemment appelé « plan d'excellence opérationnelle »)	(3,0)	
Restructurations		(3,5)
Plan Transform	0,2	0,9
Autres	0,8	(0,9)
TOTAL	(2,0)	(3,5)

Au 30 juin 2017, les charges et produits non courants s'établissent à -2,0 millions d'euros et concernent principalement :

- des charges liées aux projets du plan de compétitivité (précédemment appelé « plan d'excellence opérationnelle ») pour -3,0 millions d'euros,
- la reprise de perte de valeur pour un montant de 0,5 million d'euro sur des équipements industriels en Chine suite à une reprise partielle d'activité (cf. note 6),
- des autres produits et charges pour 0,3 million d'euros.

A fin juin 2016, les charges et produits non courants s'élevaient à -3,5 millions d'euros et incluaient principalement :

- des charges de restructurations de -3,5 millions d'euros liées principalement à des plans de compétitivité et à des charges liées à l'arrêt d'une gamme de produit dans le pôle électrique,
- la cession de terrains et bâtiments dans le cadre du Plan Transform conduisant à un gain net de charges résiduelles de 0,9 million d'euros,
- des autres charges et produits pour -0,9 million d'euros.

Note n° 13 Information sectorielle

L'information 2016 a été retraitée des modifications de présentation décrites en note 2 et de l'activité « sectionneurs de puissance » cédée (cf. note 4).

En millions d'euros	Advanced Material (AM)			Electrical Power (EP)			Total des activités poursuivies		
	30 juin 2017	30 juin 2016 retraité	30 juin 2016 publié	30 juin 2017	30 juin 2016 retraité	30 juin 2016 publié	30 juin 2017	30 juin 2016 retraité	30 juin 2016 publié
Ventes externes	227,2	210,5	210,5	184,8	176,7	179,4	412,0	387,2	389,9
Répartition du chiffre d'affaires	55,1 %	54,4 %	54,0 %	44,9 %	45,6 %	46,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Résultat opérationnel courant sectoriel	25,1	16,5	16,8	19,1	20,3	20,6	44,2	36,8	37,4
Dépenses non allouées courantes							(7,6)	(6,9)	(6,9)
Marge opérationnelle courante sectorielle*	11,1 %	7,9 %	8,0 %	10,3 %	11,5 %	11,5 %			
Résultat opérationnel courant des activités poursuivies							36,6	29,9	30,5
Marge opérationnelle courante des activités poursuivies							8,9 %	7,7 %	7,8 %
Charges et produits non courants sectoriels	0,0	(1,3)	(1,3)	(2,0)	(2,1)	(2,1)	(2,0)	(3,4)	(3,4)
Amortissement des actifs incorporels réévalués			(0,3)			(0,4)	0,0	0,0	(0,7)
Résultat opérationnel sectoriel	25,1	15,2	15,2	17,1	18,2	18,1	42,2	33,4	33,3
Marge opérationnelle sectorielle*	11,0 %	7,2 %	7,2 %	9,3 %	10,3 %	10,1 %			
Marge EBITDA ⁽¹⁾	17,5 %	14,7 %	14,7 %	12,9 %	14,1 %	13,9 %	13,6 %	12,7 %	12,6 %
Dépenses non allouées non courantes							0,0	(0,1)	(0,1)
Résultat opérationnel des activités poursuivies							34,6	26,4	26,3
Marge opérationnelle des activités poursuivies							8,4 %	6,8 %	6,7 %
Résultat financier							(5,4)	(6,0)	(6,0)
Impôts courants et différés							(9,5)	(7,0)	(7,0)
Résultat net des activités poursuivies							19,7	13,4	13,3

* Marge opérationnelle sectorielle = résultat opérationnel / ventes externes sectorielles.

(1) L'EBITDA du Groupe correspond au solde « résultat opérationnel courant sectoriel » auquel s'ajoute la dotation aux amortissements sectoriels.

Les activités du Groupe ne sont pas soumises à des effets de saisonnalité notables.

Note n° 14 Charges de personnel et effectifs

Les frais de personnel du Groupe (incluant charges sociales, provisions pour retraite et indemnités de départ) s'élèvent à 132,5 millions d'euros sur le premier semestre 2017 contre 125,9 millions d'euros en 2016.

À périmètre et changes constants, les frais de personnel, comprenant le personnel intérimaire, augmentent de 3,2 % tenant compte d'une hausse des provisions pour bonus en raison des résultats du semestre et d'une augmentation du personnel intérimaire compte tenu de l'activité en forte croissance.

Effectifs* fin de période des sociétés consolidées par zone géographique

Zone géographique	30 juin 2017	%	30 juin 2016	%
France	1 339	21 %	1 438	23 %
Europe hors France	762	12 %	758	12 %
Amérique du Nord	1 915	31 %	1 891	31 %
Asie	1 722	27 %	1 612	26 %
Reste du monde	526	8 %	492	8 %
TOTAL	6 264	100 %	6 191	100 %

* hors intérimaires.

Les effectifs à fin juin 2017 incluent 104 personnes nouvellement embauchées pour le début d'activité de l'entité Mersen Hatan en Chine. A périmètre constant, les effectifs diminuent de 31 personnes.

Note n° 15 Impôts

En millions d'euros	30 juin 2017	30 juin 2016
Impôts courants sur les bénéfices	(7,9)	(10,8)
Impôts différés d'exploitation	(1,4)	4,2
Impôts de distribution	(0,2)	(0,4)
TOTAL IMPÔTS	(9,5)	(7,0)

Dans le Groupe, il existe :

- un groupe d'intégration fiscale en France ;
- un groupe d'intégration fiscale aux États-Unis ;
- deux groupes d'intégration fiscale en Allemagne ;
- un groupe d'intégration fiscale au Royaume-Uni (Group relief).

Le taux effectif s'établit à 33 % (contre 34 % à fin juin 2016).

Note n° 16 Résultat par action

Le calcul des résultats de base et dilué par action est présenté ci-dessous :

Activités poursuivies et activités cédées	30 juin 2017	30 juin 2016 retraité
Numérateur Résultat net pour le calcul du résultat de base par action (résultat net de l'exercice en millions d'euros)	18,1	11,3
Dénominateur Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat de base par action	20 504 099	20 317 291
Effets maximum des actions ordinaires dilutives, options non exercées	1 035 325	894 527
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	21 539 424	21 211 818
Résultat de base par action (euros)	0,88	0,56
Résultat dilué par action (euros)	0,84	0,53

Activités poursuivies	30 juin 2017	30 juin 2016 retraité
Numérateur Résultat net pour le calcul du résultat de base par action (résultat net de l'exercice en millions d'euros)	18,7	12,4
Dénominateur Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat de base par action	20 504 099	20 317 291
Effets maximum des actions ordinaires dilutives, options non exercées	1 035 325	894 527
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	21 539 424	21 211 818
Résultat de base par action (euros)	0,91	0,61
Résultat dilué par action (euros)	0,87	0,58

Note n° 17 Dividendes

L'Assemblée Générale des actionnaires du 18 mai 2017 a décidé la distribution d'un dividende de 0,5 euro par action au titre de l'exercice 2016 (identique au dividende par action qui avait été distribué au titre de l'exercice 2015). En juillet 2017, le Groupe a procédé au versement en espèce de 10,2 millions d'euros au titre du dividende.

Note n° 18 Engagements hors bilan

Au 30 juin 2017, les engagements hors bilan sont sans changement matériel par rapport au 31 décembre 2016.

Note n° 19 Événements postérieurs à la clôture

Mersen France Gorcy SAS

Le Groupe a reçu et accepté au cours du mois de juillet 2017 une promesse d'achat sous conditions suspensives de son activité sectionneurs et contacteurs de son site de Gorcy (France) par un industriel français du secteur. Cette activité sera traitée en « activité destinée à être cédée » dans les comptes annuels. L'impact sur les comptes annuels sera non significatif. En 2016, cette activité représentait près de 6 millions d'euros de chiffre d'affaires pour une marge opérationnelle courante supérieure à celle du pôle *Electrical Power*.

Réaménagement du crédit syndiqué

Le 18 juillet, le Groupe a procédé au réaménagement de son crédit syndiqué multidevises mis en place en juillet 2012, arrivant à échéance en juillet 2019.

La maturité du crédit syndiqué a été allongée de 3 ans jusqu'à juillet 2022 pour un montant de 200 millions d'euros.

Le Groupe bénéficie également de conditions financières améliorées, profitant d'un bon environnement sur les marchés du crédit.

4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2017

Période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Mersen S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

→ I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

→ II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 28 juillet 2017
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Philippe Cherqui
Associé

Neuilly-sur-Seine, le 28 juillet 2017
Deloitte & Associés

Laurent Odobez
Associé

5 ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 28 juillet 2017

Luc Themelin
Directeur Général

MERSEN
TOUR EQHO
2, AVENUE GAMBETTA
CS 10077
F-92066 LA DÉFENSE CEDEX



MERSEN
Des expertises, une énergie

EXPERT MONDIAL
DES SPÉCIALITÉS ÉLECTRIQUES
ET DES MATÉRIAUX AVANCÉS



WWW.MERSEN.COM